Bulletin œcuménique

JANVIER 1983 NUMÉRO 1 PARAÎT 8 FOIS PAR ANNÉE

interrogation

AUTRES TEMPS... AUTRES QUESTIONS !

Avec le changement de millésime (bons voeux de la Rédaction pour 1983 !), les médias se sont beaucoup interrogés sur l'avenir du monde.

La RSR a même consacré une soirée aux diverses interprétations des prophéties de Nostradamus. D'autres émissions ou d'autres articles sur le chômage suscitent de grandes questions : la crise est-elle structurelle, passagère, ou sommes-nous dans une phase de profonde mutation avec remise en question de nos valeurs fondamentales ? L'argent, le travail sont-ils vitaux ?

En entendant enfin quelques doutes sur l'essence même de notre civilisation, doutes que nous avons essayé d'émettre depuis longtemps, en entendant d'autres milieux remettre en cause notre développement, notre confort, je me suis demandé s'il fallait continuer, dans nos éditoriaux par exemple, à ébranler la conscience du lecteur - les faits s'en chargeant - ou lui apporter des consolations, lui dire notre espérance.

Loin de triompher d'avoir prévu une impasse dans notre développement basé sur la productivité, la consommation et le gaspillage, impasse qui crève les yeux de tous excepté de quelques autruches, nous devons nous demander dans notre journal, non plus ce qui doit changer, mais comment le changer, quelle mutation promouvoir ?

Le problème sera déplacé, mais pas plus facile à résoudre!

Claude THARIN

Rédaction
Ch. des Croix-Rouges 16
CH – 1007 Lausanne
CCP 10-10580

EIRENE
Service chrétien
international pour la paix
Comité suisse
Le Coin 43, CH-2314 La Sagne
CCP : 23-5046

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP : 17-7786

GVOM
Le Coin 43
CH-2314 La Sagne
CCP : 10-20968

Changements d'adresses : prière de les annoncer directement au mouvement concerné.

JOURNAL - TAMPON ?

Les 5 et 6 janvier, nous avons vécu deux jours pénibles dans l'entreprise qui m'emploie.

Depuis presque 2 ans, le personnel souscrit un abonnement collectif à un journal de notre ville. Donc, depuis 2 ans, vers 08.30 heures du matin, le facteur nous apporte les nouvelles fraîches (ou chaudes, comme vous voudrez) et, dans notre "coin-café", nous critiquons, nous polémiquons sur tout et sur rien.

Nous sommes collectivement d'accord sur le peu de confiance que notre journal nous inspire ; il est trop à droite pour les uns, trop à gauche pour les autres ! Nous sommes, encore collectivement d'accord, qu'il n'y a rien de vrai dans un journal, sauf la date et les "morts" (et encore, pour les "morts", de temps en temps, il y a un avis rectificatif !)

Mais malgré tout, notre "coin-café", avec sa table, 5 ou 6 chaises, la cafetière et le journal, est devenu le coin où l'on cause... journal et nouvelles du monde. Eh bien, pendant 2 jours, pas de journal !

Sacoches égarées, facteur malheureux, responsables à rechercher, mais en attendant, pas de journal ! Et notre "coin-café" complètement détraqué !

- *De quoi pouviez-vous bien parler avant d'avoir le journal ?* - demande l'apprentie.

- *Je ne sais pas* - lui répond-on.

- *Vous êtes des esclaves du journal. Vous n'avez plus d'opinion sans lui* - dit notre fumeur de pipe - *On critique les fumeurs, mais il n'y a pas que le vice du tabac ou celui de l'alcool. Vous avez le vice de l'opinion toute faite et prête à consommer !*

- *Oh ! Tu n'es jamais d'accord avec personne. Avec le journal, tu oses le dire à haute voix, mais avec les collègues, tu le fais par derrière !* - réplique la téléphoniste.

Et alors... Je ne vous dis pas la suite. Nous avons vécu 2 jours très pénibles! Heureusement le 7 janvier, le journal est revenu.

La secrétaire et la téléphoniste se sont mises d'accord pour critiquer l'inconscience des Russes avec leurs satellites. Notre fumeur de pipe a ronchonné quelque chose entre ses dents au sujet de la violence dans le hockey.

Et l'apprentie pensait en souriant que c'était bien mieux comme ça. Elle commençait à comprendre le rôle "tampon" du journal dans notre boîte.

JOURNAL-TAMPON ? Oui, certainement.

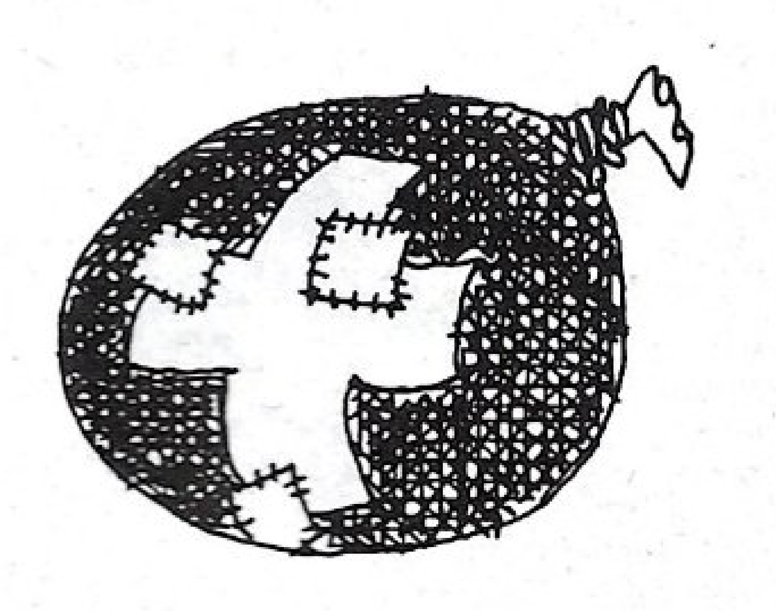
La vérité de tous les jours entre les hommes est difficile à vivre, la plupart du temps, elle provoque la bagarre.

Nous ne savons pas vivre la vérité. Le Christ lui-même ne nous a pas dit toute la VERITE, car, *"Vous avez des yeux pour voir et vous ne voyez pas, vous avez des oreilles pour entendre et vous n'entendez pas"*.

Mais... il nous a laissé toutes ses paraboles, sa BONNE NOUVELLE, pour nous apprendre à trouver notre VERITE, tout seul, lentement... mais sûrement !

Régina MUSTIELES

A MON PAYS



Voici 2 ans déjà que nous sommes séparés
2 ans déjà
que je n'ai plus foulé tes prairies de fleurs,
de feuilles, de boue et de neige
que je n'ai plus déchiffré ton ciel de brouillard,
de soleil, de pluie et de neige
que je n'ai plus gravi tes montagnes de chênes
de sapins, de pierres et de neige
que je n'ai plus caressé ton eau de lac,
de rivière, de gel et de neige
que je n'ai plus cherché ton visage de terre,
de béton, de fer et de neige
que je n'ai plus rencontré tes chansons de vent,
de bise, de grêle et de neige
que je n'ai plus revêtu tes habits de printemps,
d'été, d'automne et de neige

avec leurs couleurs de tendresse,
d'allégresse, de tristesse et d'ivresse

2 ans déjà
que je foule une autre terre,
craquelée d'espérance
que je découvre un autre ciel
étoilé de promesses
que je me heurte à d'autres ravins
envahis d'embûches
que je caresse d'autres pluies
fécondées de futur
que je devine d'autres visages
chargés de vieilles souffrances
que j'apprends d'autres chansons
forgées de luttes
que je revêts d'autres saisons
porteuses de justice

2 ans
que je dors dans les bras chauds du tropique
que je mange le riz quotidien de l'Indien
que je prononce les mots d'or du Conquistador

et je te confie
si toi aussi tu étais envahi d'embûches,
craquelé d'espérance
si toi aussi tu souffrais
si toi aussi tu étais étoilé de promesses,
tu portais la justice
si toi aussi tu luttais
si toi aussi tu fécondais le futur

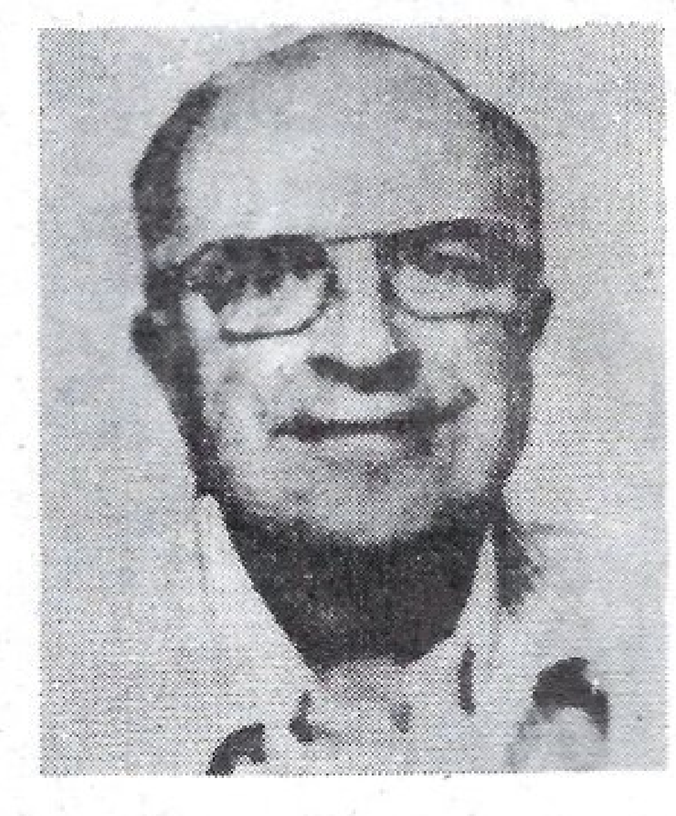
je changerais mes nuits de chaleur infernale
pour celle de gelée matinale
je troquerais le riz quotidien
pour le pain au levain
je délaisserais les mots étrangers
pour ma langue retrouvée

Voici 2 ans déjà qui nous savent séparés
2 ans qui ont appris mon désir de te transformer.

Marion HELD, depuis 2 ans au NICARAGUA



INTERROGATIONS-EXPRES



Pierre THARIN - domicilié à St-Sulpice/Vaud a fondé à l'avent 75, un CLUB de JEUNES 7-21 ans

C L U B 2 1 - sous ce signe, environ 400 romands ont trouvé soit un correspondant ou un ami pour échanger des timbres, cassettes, livres ou autres.

ECHANGE-AMITIE

CORRESPONDANCE

Sans cotisations, mais avec l'enthousiasme communicatif de l'adolescence, ces contacts tentent de réjouir là où il le faut.

- *Quelles sont vos motivations ?*

- Responsable d'un culte de jeunesse pendant 5 ans, j'ai pu vivre quelques cas tragiques de désarroi. Si ma conviction chrétienne en est la base, l'ampleur de ce problème n'a que faire d'une étiquette, même une croix ou l'autre, trop souvent agitée abusivement.

- *Quels sont les problèmes les plus fréquents ?*

- Hélas, le divorce et la mésentente conjugale, - les services officiels administratifs en sont surchargés - l'angoisse conséquente d'échec scolaire, surtout dans les milieux trop exigeants et à un âge trop précoce. L'alcoolisme et ses suites comme la solitude plus discrète, mais non moins pernicieuse.

- *Quels sont vos moyens de contact ?*

- Jusqu'ici tout s'est développé depuis ce premier échange de 21 adresses, entre jeunes sensibilisés et enthousiastes, de bouche à oreille, rencontres hospitalières, amis, camarades, etc. Depuis 1979, nous avons organisé des rencontres diverses, dont celle du 3ème dimanche de juin est la plus importante. Sous la Tour de St-TRIPHON, 1983 verra la 5ème rencontre principale.
D'autre piques-niques plus modestes, également avec l'un ou l'autre parent sont aussi accueillis avec joie.

- *Comment informez-vous tout ce petit monde ?*

- Notre bulletin LE RAYON DE SOLEIL va chaque saison porter un message d'amitié, avec les propositions, dessins, poèmes ou autres concours de nos amis, chacun peut collaborer à sa rédaction. CONCOURS, là est notre truc numéro un pour moudre l'indifférence de notre temps de déprime, de violence. L'intérêt pour l'autre n'est pas un remède sophistiqué, mais il reste miraculeux.

- *Qu'espérez-vous apporter à ce quart-monde ?*

- Pas de grande théorie nouvelle, mais simplement une occasion de trouver l'une ou l'autre RAISON DE VIVRE indispensable à chacun, il y en a tant ! Malgré tous les moyens techniques à notre disposition, - ou peut-être à cause d'eux - nous avons perdu la notion de responsabilité individuelle, celle qui peut être la source des plus grandes joies.

Le maldéveloppement de notre société n'est pas sans remèdes, et la pire crise d'un jeune est souvent réduite par un seul mot, c'est celui-ci qu'il faut trouver au bon moment, pour faire renaître un sourire ou un espoir !

Propos recueillis par Claude THARIN



Pourquoi INTERLIGNES ? Parce que ça laisse place aux sous-entendus, aux arrières-pensées, voire aux réticences. C'est d'ailleurs pour ça que les interlignes sont juridiquement interdits dans les textes de loi.
C'est en plus un terme typographique qui fait référence à un contexte d'information. C'est encore un terme musical qui permet l'expression, hors portée, d'harmonies différentes ou de contre-chants !
C'est donc un peu tout cela qui inspire Bernard WEISSBRODT, le responsable de cette nouvelle rubrique d'INTERROGATION.

LE MOUTON, LE BOURRICOT ET LE COSMONAUTE

Respectées, les traditions de fin d'année. Journaux, radios et TV ont donc fait un tri dans l'héritage du défunt 82, épinglé quelques feuillets de calendrier, cerclé de rouge quelques instantanés d'ici et d'ailleurs... Bref, chacun à sa manière, a tenté de contresigner une nouvelle page d'histoire.

Oserai-je, à ces pompeuses rétrospectives, ajouter la petite mienne ? Trois faits. Tout ce qu'il y a de plus divers. L'histoire du monde ne s'en trouvera même pas égratignée.

Mésaventure d'un mouton jurassien. Il avait perdu toute trace de ses compagnons bêlants et du même coup inventé sa liberté. L'hiver lui fit grâce, mais non point l'homme. La rumeur et la superstition aidant, on se hâta de décréter qu'il était interdit à tout individu moutonnier de retourner à l'état sauvage. Le déserteur fut condamné à mort par contumace. Et un beau jour d'automne exécuté au coin d'un bois. Il ne se trouva qu'un chroniqueur isolé pour dresser le constat : "qui ne se fait tondre est éliminé".

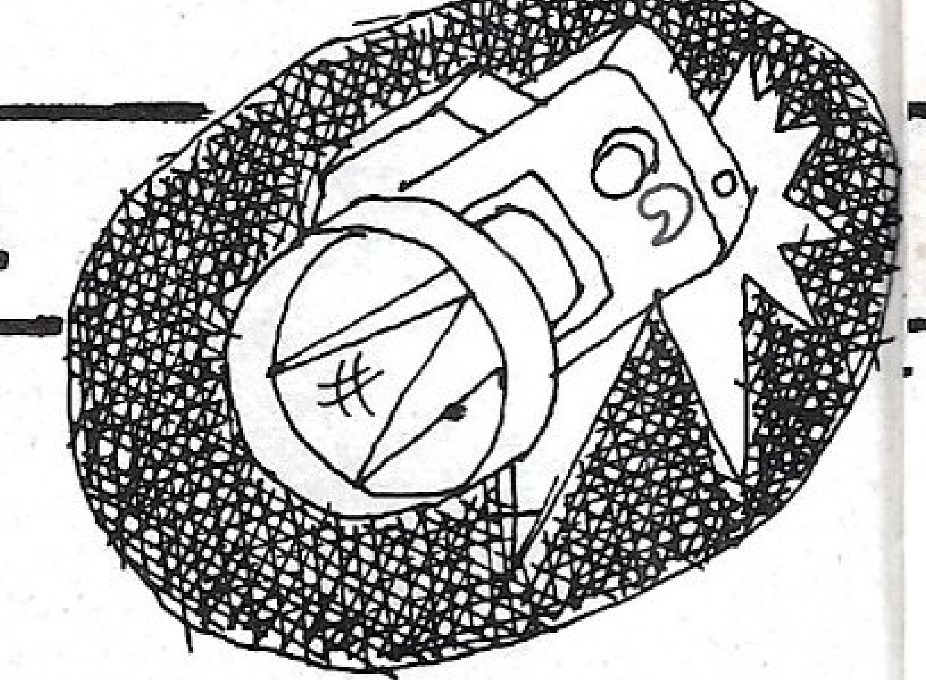
Hors de nos frontières, autre quatre-pattes, autre malicieux clin d'oeil à l'actualité. Brésilien d'origine, on l'appelle Jericar. Son maître : Damiano Galdino de Souza, chauffeur de profession. Il prétendait, ce Galdino, que dans ce monde les grands ne font que massacrer les petits. Il décida de donner son âne, son seul bien, au Pape. En échange, il demanderait que l'on crée quelque chose d'efficace pour lutter contre la faim. Avec sa foi de têtu, il s'en vint d'outre-Atlantique faire ses propositions à qui de droit, jeûne à l'appui. Sans succès. Il s'en est retourné auprès de son Jericar, l'estomac creux et le coeur bredouille.

James Irwin avait pour lui la notoriété. N'est-il pas l'un des rares humains à s'être baladé sur sol lunaire, à pied et en jeep ? Il y a de cela une douzaine d'ans. Entre temps, le cosmonaute s'est mué en prédicateur. Un jour d'été, entre deux dépêches, on a su qu'il s'était cassé une jambe en escaladant l'Agri Dagi, en Turquie. En d'autres mots, le fameux Mont Ararat. Notre James y cherchait, paraît-il, les reliques de l'arche de Noé. Les preuves d'un temps où l'homme, passé le déluge, se réconciliait avec son environnement et les vivants de toutes espèces.

Un fil rouge entre ces trois maigres faits vite oubliés. L'utopie, ça existe encore. Dieu merci. L'utopie de liberté, de justice, de paix.

Autant d'échecs, dites-vous ? Allons donc ! Si les utopies se réalisaient, comment pourrions-nous vivre ? Ce serait la fin de l'histoire.

Bernard WEISSBRODT



R.D.A.

Les évêques catholiques dénoncent la militarisation dans l'enseignement et défendent le droit à l'objection de conscience

Pour la première fois l'Eglise catholique de R.D.A. a pris clairement position le 1er janvier sur la question de la paix et dénoncé une certaine militarisation de la société est-allemande. Dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises catholiques, les évêques déclarent vouloir préciser leur point de vue dans le débat actuel à propos de l'objection de conscience et « *surtout... encourager à défendre fermement la conviction que la paix est possible et que l'engagement en sa faveur a un sens* ».

« *L'Eglise*, poursuivent-ils, *ne peut pas formuler le concept politique de la paix ; cela n'est pas de son ressort. L'Eglise en revanche ne peut pas se taire lorsqu'elle assiste à des développements qui peuvent conduire à la perte (...)* ».

Les évêques rappellent que la législation est-allemande prévoit le droit à l'objection de conscience. Ils estiment que « *quiconque use de ce droit devrait pouvoir être assuré qu'il n'aura pas à en subir les inconvénients* ». « *Nous respectons bien sûr*, disent les évêques, *la conviction de ceux qui espèrent, par le service militaire, servir la paix dans le monde. Mais à partir de là, nous demandons que l'on réfléchisse à d'autres formes de service de remplacement. L'aspiration de la jeunesse de notre pays à la paix ne doit pas être accueillie avec suspicion mais, au contraire, avec ouverture et confiance* ».

Enfin, les évêques se déclarent préoccupés par le fait que l'on apprenne de plus en plus à « *penser en termes militaires* » dans les lycées et les établissements de formation professionnelle : « *il est à craindre qu'une telle éducation ne dispose les nouvelles générations à la solution violente des conflits et n'affaiblisse leurs tendances pacifistes* ».

L'Eglise catholique (il y a 1,2 million de catholiques en R.D.A.) s'était jusque-là abstenue de toute prise de position sur ce sujet, à l'inverse de l'Eglise protestante, devenue depuis deux ans le point de ralliement pour tous les jeunes gens opposés à l'éducation militaire et au service armé obligatoire. Tout jeune Allemand de l'Est reçoit en effet, à partir de quatorze ans, une initiation aux pratiques militaires à l'école. Le mouvement pacifiste non officiel reprend à son compte le slogan venu de R.F.A. : « *Construire la paix sans armes* », certains de ses membres demandant le retrait de chacune des deux Allemagnes des troupes et des armes étrangères qui y sont stationnées. Il réclame également le droit à l'objection de conscience et la libre discussion de ces questions.

Ce mouvement est évidemment infiniment moins développé que son homologue ouest-allemand. Les autorités de Berlin-Est y ont répondu par la répression (interpellations de manifestants notamment), par une intensification de la campagne officielle en faveur de la paix ainsi que par une loi du 25 mars 1982 qui, à l'inverse de ce que demandaient les pacifistes, élargit la conscription. Celle-ci, notamment, est rendue obligatoire pour les femmes de dix-huit ans à cinquante ans en temps de guerre, et les obligations des réservistes sont accrues.

Cette lettre pastorale, dont la lecture avait été annoncée, a provoqué une très forte affluence dans les églises catholiques le 2 janvier. En certains endroits, des groupes de jeunes protestants s'étaient joints aux fidèles catholiques. Les organes de presse n'ont fait aucune allusion à ce texte.

Le Monde 6.1.1983

R.D.A.

RÉPONSE OFFICIELLE AUX ÉVÊQUES. – L'agence officielle d'information A.D.N. a indirectement répondu, le 6 janvier, à la lettre pastorale par laquelle les évêques catholiques avaient critiqué la « militarisation » de la société est-allemande (*le Monde* du 6 janvier). L'agence s'en est pris aux médias de la République fédérale, les accusant de diffamer les cours d'instruction militaire dans les écoles, avec la « *bénédiction* », depuis quelques jours, « *de certains dignitaires de la R.D.A.* ». – (*A.F.P.*)

Le Monde 8.1.83



Titre : **PETITS CONTES NEGRES POUR LES ENFANTS DES BLANCS**
Auteur : Blaise Cendrars
Edit. : *Folio Junior*

Bolivie

LES « DURS » DE L'ARMÉE SONT ÉLOIGNÉS DU COMMANDEMENT

La Paz (*A.F.P.*). – Trois anciens présidents militaires de la République, les généraux Celso Torrelio, Guido Vildoso et Alberto Natush, ont été versés dans la réserve, a-t-on appris officiellement le mardi 28 décembre à La Paz.

La plupart des chefs de la « ligne dure » de l'armée ont, pour leur part, été affectés à des charges diplomatiques, laissant aux militaires « institutionnalistes » les postes de commandement.

Cette série de mesures tend à renforcer la stabilité du gouvernement constitutionnel de M. Siles Zuazo en écartant le risque de conspiration militaire, estiment les observateurs.

D'autre part, l'ancien président de la République, le général Garcia Meza, rayé des cadres de l'armée en compagnie de plusieurs officiers supérieurs (et actuellement réfugié en Argentine), sera poursuivi pour contrebande a annoncé mardi le directeur général des douanes, M. Carlos Montano.

Des récepteurs radios, des cuisinières, des téléviseurs et d'autres appareils électro-ménagers, d'une valeur de 200 000 dollars, ont été saisis dans un « dépôt privé » appartenant à l'ancien chef de l'Etat.

Le directeur général des douanes a, en outre, affirmé qu'entre 1980 et 1981, 60 % du trafic était fait par « *les dirigeants des gouvernements antérieurs* ».

Le Monde 30.12.82

A LIRE
A offrir

Chrétiens et socialistes avant Marx

André Biéler

Lorsque l'on veut repousser une question gênante en matière de justice sociale, on traite son auteur de "marxiste", de "communiste" et, dans de larges milieux, cela suffit pour le discréditer. Au pays de don Helder Camara, mais est-il besoin d'aller si loin ?

Le mérite du livre d'André Biéler est bien de nous montrer — au travers d'abondants témoignages — que des chrétiens n'ont pas attendu Marx pour combattre l'injustice, ni même pour écrire *"nous nous sommes servis de la Bible, comme si c'était un simple manuel de police auxiliaire, la dose d'opium pour faire tenir tranquilles les bêtes de somme sous leur charge écrasante"* (Maurice).

La lecture de ce livre est à la fois réconfortante et éprouvante. Réconfortante car des frères dans la foi ont su très tôt repérer les méfaits de cette industrialisation naissante et trouver la liberté de les dire contre vents et marées, fût-ce au prix de leur marginalisation.

Mais éprouvante aussi, en découvrant à quels murs de méconnaissance des réalités et de passivité leur parole s'est heurtée. Particulièrement de la part des gens en place dans la société civile et dans l'Eglise.

Comment, aujourd'hui, repérer les défis de notre temps pour éviter de se rendre coupables, même inconsciemment, des mêmes complicités avec un ordre écrasant que la majorité des chrétiens du siècle précédent ?

Ou, pour parler comme le Nouveau Testament qui en fait un leitmotiv (l'expression revient trente fois), comment "rester vigilant" ? Voilà la question qui nous poursuit en refermant ce livre. Soyons reconnaissants à Monsieur Biéler d'être par son ouvrage, mais aussi par toute son action, témoin de cette interpellation.

Chrétiens et socialistes avant Marx, Collection "Le Champ éthique". 350 pages. Editions Labor et Fides.

COTMEC Janv. 83

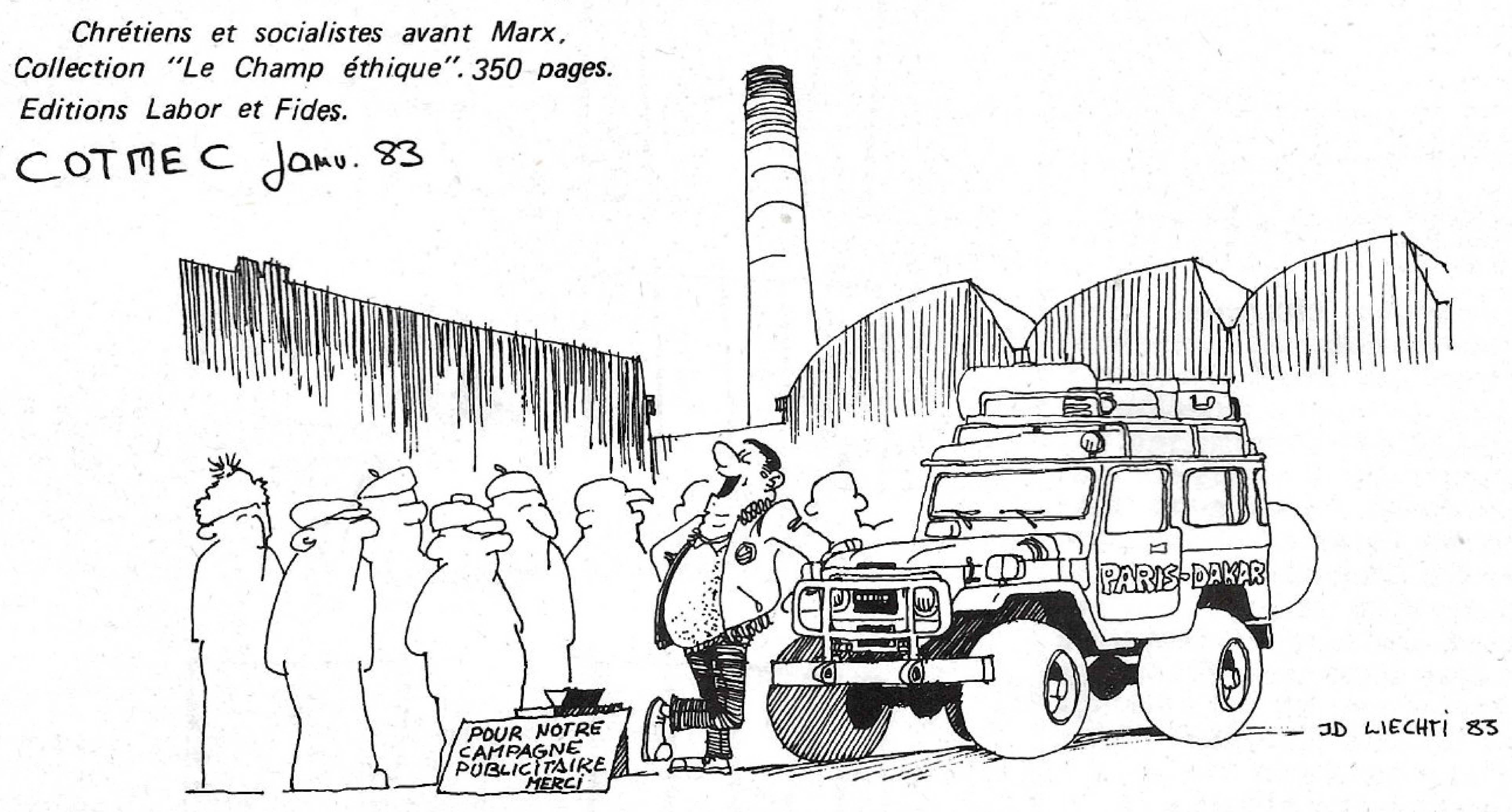
KAISERAUGST : LES PASTEURS BALOIS S'ADRESSENT A LEURS COLLEGUES SUISSES.

Préoccupés par la polarisation entre le Nord-Ouest de la Suisse et le reste du pays au sujet du projet de construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, les pasteurs des Eglises réformées de Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont écrit une lettre ouverte à leurs collègues, aux autorités et au peuple de l'Eglise dans tout le pays.

Ce n'est pas par manque de solidarité, mais par crainte d'une catastrophe nucléaire que l'opposition à la centrale s'est élevée dans les deux demi-cantons, relèvent les pasteurs Bâlois. Le problème posé par l'élimination des déchets radioactifs n'est pas résolu et fait peser une lourde hypothèque sur les générations futures.

Les pasteurs Bâlois critiquent la notion de la preuve du besoin, par laquelle chaque besoin d'énergie doit être satisfait. "Il est nécessaire, concluent-ils, que nous réexaminions notre style de vie et que nous recherchions d'autres sources d'énergie en pleine responsabilité avec toute l'humanité, avant de nous laisser aller au développement de l'énergie nucléaire."

S.P.P. nov. 82



— ET PUISQUE VOUS ETES AU CHÔMAGE PARTIEL, VOUS POURREZ SUIVRE LES REFLETS FILMÉS À LA TÉLÉ !

Argentine

LE JUGE CHARGÉ DES « DISPARUS » VICTIME D'« ÉPUISEMENT MORAL »

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. – Le juge d'instruction Diego Peres, chargé du dossier des « disparus », a donné sa démission pour cause d'*« épuisement moral »*, a-t-on appris, le mercredi 29 décembre, à Buenos-Aires. C'est le deuxième magistrat, en une semaine, qui prend une telle décision.

Le juge Pedro Narvaiz, chargé du même dossier, avait déjà abandonné ses fonctions après avoir essuyé le refus du commandant en chef de l'armée de lui communiquer des renseignements susceptibles d'étayer son dossier. Le magistrat, qui accusait le gouvernement militaire de maintenir des situations d'exception et d'immunité *« incompatibles avec les principes du droit »* argentin, a, depuis, quitté le pays *« pour des raisons de sécurité »*.

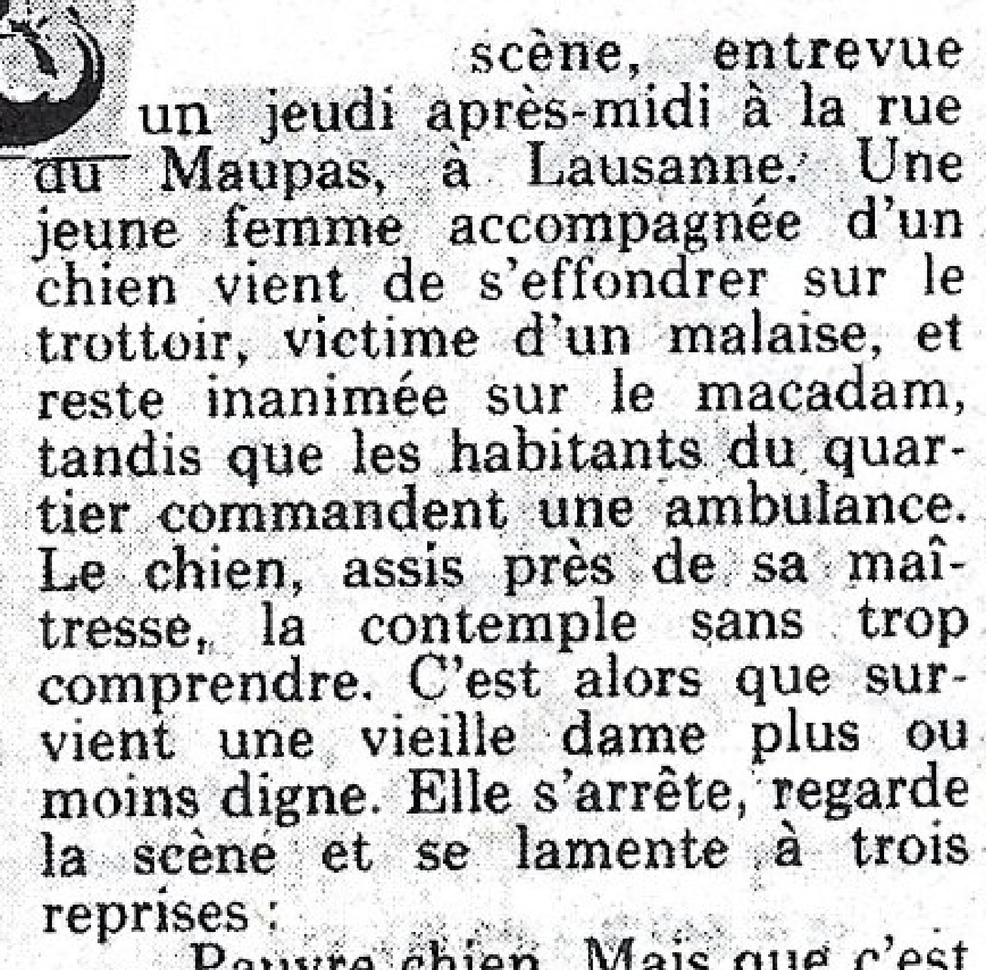
D'autre part, le magistrat chargé de la défense des familles auprès de la Cour suprême et des tribunaux fédéraux, M. Jorge Lanusse, s'est plaint mercredi à la justice d'être l'objet, ainsi que ses proches, de menaces de mort.

Le Monde 31.12.82

Guatemala

TROIS CENT QUARANTE-HUIT HABITANTS D'UN HAMEAU DU GUATEMALA ont été massacrés en 1982, affirme un rapport d'une association grenobloise, Opération Esperanza, qui a opéré dans ce village. Selon la revue de l'association, le village de Xiquin-Sanahi, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale, et deux autres hameaux voisins, Paquixic et Paraxaj, ont été rasés et leurs habitants massacrés par l'armée. *« Au total, près de deux cent cinquante familles ont subi ce sort »*, ajoute la revue.

Le Monde 8.1.83



scène, entrevue un jeudi après-midi à la rue du Maupas, à Lausanne. Une jeune femme accompagnée d'un chien vient de s'effondrer sur le trottoir, victime d'un malaise, et reste inanimée sur le macadam, tandis que les habitants du quartier commandent une ambulance. Le chien, assis près de sa maîtresse, la contemple sans trop comprendre. C'est alors que survient une vieille dame plus ou moins digne. Elle s'arrête, regarde la scène et se lamente à trois reprises :

— Pauvre chien. Mais que c'est mal fait pour ce pauvre chien !

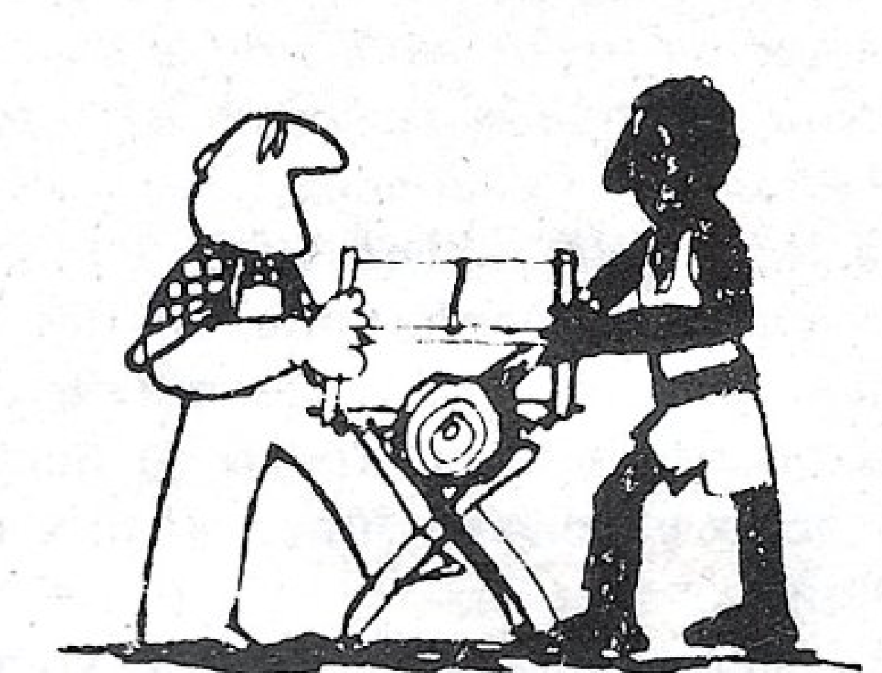
T.L.M.

La longue marche de ceux de Rothenthurm

Journée chargée, hier, pour les représentants de la commune de Rothenthurm (SZ), fermement décidés à empêcher l'aménagement d'une place d'armes sur leur territoire. Après avoir rencontré sans succès Georges-André Chevallaz à Berne, la délégation schwytzoise est allée se faire remonter le moral dans les Franches-Montagnes, où les vétérans de la lutte anti-place d'armes leur ont fourni quelques tuyaux utiles.

TLM 12.1.83

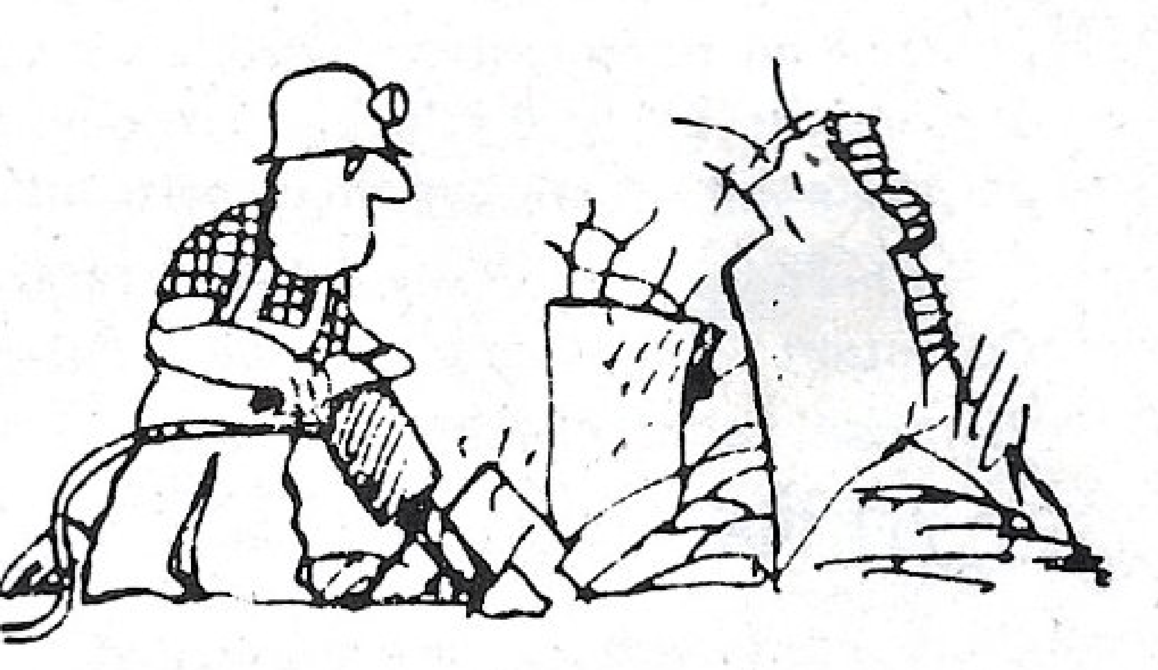








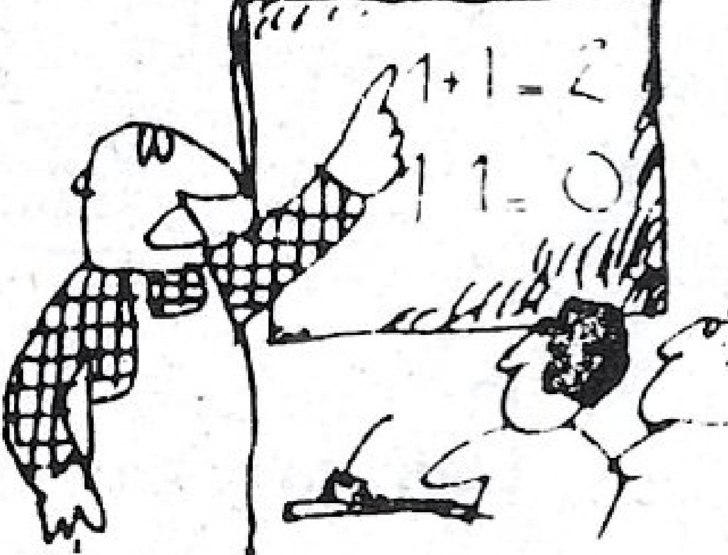












INFO Service Civil

Modèle d'un service civil en Suisse

Proposition pour la réalisation de l'initiative pour un service civil

La création d'un service civil en Suisse est en discussion. Le Conseil fédéral et le Parlement ont reçu l'initiative et en délibèrent. En fait, qu'est-ce que le service civil? Comment doit-il être organisé? Quels sont ses buts et ses possibilités pratiques d'engagement? A ces questions, le Service Civil International propose des réponses qui s'appuient sur les expériences faites en organisant depuis plus de 60 ans des services civils volontaires.



Initiative populaire pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte

La Constitution fédérale est complétée comme suit:

Article 18 bis (nouveau)

1. Celui qui refuse le service militaire en est libéré s'il accomplit un service civil. La durée du service civil est d'une fois et demie celle de la totalité du service militaire refusé.

2. Le service civil a pour but de construire la paix en contribuant à écarter les causes d'affrontements violents, à réaliser des conditions de vie dignes de l'homme et à renforcer la solidarité internationale.

3. Le service civil s'accomplit dans le cadre d'organisations et d'institutions publiques et privées qui correspondent à ses buts. La Confédération en assure la surveillance et la coordination.

4. La loi règle les modalités d'application.



CASE POSTALE 141
1700 FRIBOURG
TÉL. 037 22 21 30

Service civil international

Branche suisse

1. L'admission et la durée

«Celui qui refuse le service militaire en est libéré s'il accomplit un service civil. La durée du service civil est d'une fois et demie celle de la totalité du service militaire refusé.»

Ce texte est l'alinéa 1 du nouvel article 18 bis que l'initiative propose d'introduire dans la Constitution fédérale. Il porte sur les conditions d'admission au service civil et sur sa durée. Ainsi, le service militaire doit rester la règle, et le service civil l'exception. L'actuel article 18 — «Tout Suisse est tenu au service militaire» — reste inchangé. Celui qui estime néanmoins ne plus pouvoir accomplir le service militaire doit en lieu et place s'acquitter d'un service civil.

Admission

On renoncera dorénavant à étudier les motifs du refus. La conviction personelle profonde, la conscience d'un individu ne peuvent être totalement et objectivement jugées par des tiers, même si actuellement on tente d'y parvenir devant les tribunaux militaires. Les Eglises soulignent de même qu'on devrait renoncer à la définition du «cas de conscience», car elle est trop difficile à formuler et n'est donc pas un critère de jugement adéquat. (1) La conviction profonde d'un individu est perçue d'une façon plus objective lorsqu'il est prêt à en supporter les conséquences et à prendre pratiquement ses responsabilités. Cette responsabilité envers autrui se reconnaît à la volonté de servir utilement la communauté.

C'est exactement ce qu'exige l'initiative. Le sérieux de la conviction doit être attesté par des faits et non par des mots. Les raisons du refus de servir militairement ne fournissent nullement une preuve matérielle. Le cas de conscience n'est plus qualifié d'éthique, de religieux ou de politique. «Les tiers reconnaîtront l'authenticité de la décision dans le fait que celui qui en fait part est prêt à en supporter les conséquences et à fournir des preuves par une action correspondante.» (2), prétend Justitia et Pax, la commission consultative nationale pour les questions politiques et sociales de la Conférence des Evêques suisses.

Il est ainsi proposé un service civil d'une durée d'une fois et demie plus longue que celle du service militaire éludé. Cela signifie pour celui qui refuse dès le début d'accomplir le service militaire une période de 18 mois de service civil. Le texte de l'initiative laisse à dessein ouverte la question de savoir si ce service doit être accompli en une seule fois ou s'il peut l'être en plusieurs périodes. Il veut ainsi permettre que l'on tienne compte de la diversité des situations personnelles. Néanmoins, afin d'assurer une efficacité suffisante des engagements, ceux-ci ne pourront s'étendre sur une période dépassant 7 ans et demi. La répartition de la durée du service civil sur une période de 30 ans, comme pour le service militaire, n'aurait que peu de sens.

Dans la règle, le service civil s'accomplira en une seule fois, ou par tranches de six mois, mais au minimum par tranches de quatre semaines. Toutes les personnes affectées au service civil fréquenteront d'abord un cours d'introduction générale, faisant partie intégrante du service dû.

Situation des personnes astreintes au service civil

Les personnes astreintes au service civil (ci-après civilistes) doivent avoir 18 ans révolus. Les canditats au service civil en feront la demande par écrit au secrétariat du service civil, ceci en tout temps mais en règle générale lors de la convocation au recrutement. Les militaires déjà incorporés feront parvenir un double de leur demande au chef de section et à leur commandant d'unité. Un certificat médical sera joint à la demande, attestant que le candidat est apte physiquement et psychiquement à effectuer le service civil envisagé.

Les civilistes reçoivent régulièrement le programme des engagements en cours. Pour l'information du public, ces programmes paraissent également dans la presse et sous la forme d'affiches. A l'aide de cette information, celui qui doit entrer en service peut faire son choix et il informe l'autorité compétente de l'engagement souhaité. Sur la base de ses capacités, intérêts et désirs et après s'être entretenu avec lui, on affecte alors le civiliste à un engagement adéquat. Une affectation définitive ne peut être prononcée sans son assentiment. Dans des cas fondés, il est possible de changer d'affectation, en tenant compte des limites des possibilités de l'organisation. Les engagements déjà accomplis sont comptés comme temps de service.

Le service civil est également ouvert aux volontaires. Ces derniers sont considérés de la même manière que ceux qui effectuent leur service obligatoire, mais ils ne reçoivent pas de compensation du salaire. Du point de vue financier, les civilistes sont traités sur le même pied que les militaires, même s'ils servent à l'étranger. Durant le temps du service, ils conservent leur condition juridique telle qu'elle a été jusqu'ici. Les procédures disciplinaires leur réservent les droits de recourir liés normalement à la juridiction administrative civile.

En temps de guerre, on ne contraindra pas les civilistes au port d'une arme. Ceci est d'autant plus important qu'en cas de crise justement le service civil en faveur de la population est d'une très haute valeur.

2. But et champs d'activité

«Le service civil a pour but de construire la paix en contribuant à écarter les causes d'affrontements violents, à réaliser des conditions de vie dignes de l'homme et à renforcer la solidarité internationale.»

«Construire la paix», voici le sens et le but du service civil que propose l'alinéa 2 du texte de l'initiative. Pour atteindre ce but, trois directions sont indiquées:

- écarter les causes d'affrontements violents;
- réaliser des conditions de vie dignes de l'homme;
- renforcer la solidarité internationale.
- les injustices découlant des points précédents et qui oppriment certains groupes sur les plans social, économique, politique et culturel.

Construire la paix

La paix est bien plus que l'absence de guerre. Elle est un but que l'on cherche à atteindre de façon toujours renouvelée. Nous ne pouvons donc nous contenter de garantir la paix. Jusqu'à ce jour, la Constitution fédérale, dans son article 2, se limite à l'expression «(...) assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger (...)». L'initiative lui apporte une adjonction qui va dans le sens d'une politique de paix active. Construire la paix est considéré comme une tâche nouvelle et actuelle, car les menaces qui compromettent la paix ne sont plus uniquement celles que l'on peut écarter en prétendant sauvegarder l'indépendance par le recours à la force. La paix signifie développer un monde de liberté dans lequel la dignité de chaque être est équitablement respectée. Dans son sens positif, la paix s'appuie sur la justice sociale et économique, sur la coopération et la solidarité entre les individus et entre les peuples.

Ecarter les causes d'affrontements violents

Par causes d'affrontements violents, nous entendons:

- l'intolérance, le nationalisme, le racisme et le militarisme, car ils mettent en danger la vie et la liberté de chacun;
- l'exploitation, le profit, le gaspillage, conduisant à la rupture de l'équilibre écologique, en général l'orientation exclusive vers les valeurs vénales;
- renforcer la solidarité internationale.

Réaliser des conditions de vie dignes de l'homme

On ne peut parler de conditions de vie dignes de l'homme tant que la violence, la misère, l'absence d'instruction ou l'intolérance interdisent l'épanouissement d'êtres humains. Les peuples affamés du tiers monde, les groupes marginalisés, tous ceux que la répression et les tortures écrasent constituent la matière première des conflits de demain. Améliorer leurs conditions d'existence est une condition pour la paix, un défi permanent. Le service civil peut ici aider très concrètement.

Renforcer la solidarité internationale

Dans cette perspective, le service civil effectué en Suisse prend notamment en considération les étrangers chez nous et s'intéresse aux relations extérieures de notre pays. De même, des volontaires s'engagent auprès d'organisations internationales ou effectuent leur service à l'étranger. Le caractère international du service civil est indispensable, pour contribuer à une véritable entente mondiale qui apportera la paix. Par des rencontres et des travaux en commun, les échanges entre personnes d'origines diverses se développent et aident à faire tomber les préjugés, ainsi que les égoïsmes et antagonismes nationaux.

3. Organisation

«Le service civil s'accomplit dans le cadre d'organisations et d'institutions publiques et privées qui correspondent a ses buts. La Confédération en assure la surveillance et la coordination.»

Support

Une administration nouvelle et coûteuse n'est pas nécessaire à la mise en place du service civil. On peut songer à une structure semblable à celle du Cartel suisse des associations de jeunesse (CSAJ) ou de la communauté de travail des organisations de coopération au développement. En tant qu'organisations faîtières, elles travaillent en toute indépendance et sous leur propre responsabilité, mais elles sont subventionnées par la Confédération à laquelle elles soumettent leurs comptes pour contrôle. Il existe à ce jour de nombreuses institutions publiques et privées à même, au vu de leur organisation et de leurs activités, de recevoir des civilistes pour des tâches correspondant à l'alinéa 2 du texte de l'initiative. (3) Le service civil pourrait ainsi être réalisé dans une grande variété de domaines, en profitant des expériences positives existantes. Ces institutions remettraient annuellement à la Commission fédérale du service civil un rapport sur leurs activités et sur les engagements de service civil accomplis dans leur cadre. Ainsi, la Confédération ne dervrait prévoir que la mise sur pied d'un Secrétrariat fédéral du service civil, rattaché au Département fédéral de l'intérieur, et la constitution d'une Commission fédérale du service civil, indépendante de l'administration.



La Commission fédérale du service civil

Elle examine les offres de service des organisations et institutions locales, nationales et internationales, et collabore avec les instances compétentes pour le service civil dans les autres pays. Elle débat aussi les questions fondamentales liées au service civil. C'est elle qui statue sur la reconnaissance des organisations partenaires. Elle élabore un plan-cadre définissant les contenus de la formation introductive générale et agrée les institutions aptes

à dispenser ces cours. Dans les limites du plan-cadre, elle garantit l'indépendance de l'enseignement.

Le Secrétariat fédéral du service civil

Il n'a qu'une fonction administrative. Il tient le registre des personnes astreintes au service civil et des civilistes en cours d'engagement. Il rassemble et achemine l'information à l'intention des différents partenaires. C'est lui qui assure la coordination entre les propositions d'engagement et qui en établit régulièrement le programme d'ensemble.

Financement

Le financement du service civil peut être prévu comme suit:

- Formation et matériel pédagogique: pour le cours d'introduction générale, par la Confédération; pour des cours particuliers à un engagement, par l'organisation partenaire.
- Compensation du salaire: par les Caisses de compensation cantonales.
- Solde, assurances et vêtements de travail: par la Confédération.
- Nourriture, logis, transports, outillage et autre matériel: par le bénéficiaire de l'engagement, par l'organisation partenaire et par d'autres institutions le cas échéant.
- Administration: par la Confédération.

Suivant le domaine d'engagement, la plupart des coûts du service civil pourront être couverts par les budgets déjà existants dans ces buts, tels travail social, formation des adultes, coopération au développement par exemple. Pour les tâches non couvertes, la Confédération mettra à disposition un crédit-cadre, qui sera géré par la Commission fédérale du service civil sur la base des propositions des organisations partenaires.

Formation

Le civiliste se préparera soigneusement à effectuer son engagement, afin que son activité soit fructueuse et satisfaisante. Une bonne formation de base, une information complète sur les possibilités d'engagement et une introduction approfondie à un service pratique sont également indispensables.



4. Possibilités d'engagement

Six domaines nous paraissent les plus substantiels dans lesquels un service civil peut être accompli, d'autres peuvent s'y ajouter.

- Le domaine social
- Le secteur de l'écologie et la protection de l'environnement
- La recherche de nouvelles formes de vie et le travail chez des autogestionnaires
- La formation des adultes
- Les organisations pour la paix
- La coopération au développement

La question du besoin a été clarifiée à différentes reprises. On a prouvé que plusieurs centaines de postes pourraient être occupés par des civilistes tout de suite, ceci selon une enquête faite par Justitia et Pax, auprès de neuf organisations catholique d'entraide.

Une recherche par les membres du comité d'initiative recense elle-même plus de 1 000 postes

L'engagement des civilistes ne doit ni menacer la position des travailleurs indigènes ou étrangers, ni servir à briser des grèves.

L'introduction d'un service civil n'est pas une réponse à la tendance actuelle

- de spécialiser et professionaliser le militaire
- d'éliminer les courants pacifistes des corps d'armée
- de faire la guerre totale qui implique la population civile tout autant que les armées.

Le service civil est au contraire une réponse pour l'objecteur qui demande à pouvoir accomplir un service qui lui permette de contribuer à sa façon à la paix dans le monde. La légalisation d'un tel service est donc le but à long terme.

Ce dossier est un résumé. Le projet complet est disponible au :
SERVICE COMPLEMENTAIRE INTERNATIONAL (SCI) C.P. 141 - 1700 FRIBOURG

Un autre dossier disponible : "LE SERVICE CIVIL POSSIBLE - UTILE - NECESSAIRE" AU : COMITE D'INITIATIVE POUR UN AUTHENTIQUE SERVICE CIVIL - RUE DE LOCARNO 7 - 1700 FRIBOURG 1

ils sont partis...

Le 26 novembre 1982, Claire et Jean-Pierre SOULARD-COUGOUL, de Bitche, France, et leur enfant Jean, ont rejoint la communauté de la Florida au PEROU. Claire, médecin, outre les soins aux malades, formera des promoteurs de santé. Jean-Pierre, agriculteur, en lien avec la Coopérative agricole, organisera le travail rural et l'élevage du petit bétail. Avec le couple Christine et Jean-Luc PITTET, déjà sur place depuis 3 ans, ils poursuivront l'accompagnement des animateurs Péruviens de cette vallée.



Leur adr.: Apartado 31, La Merced
(Chanchamayo) PEROU

naissances :

* *Myriam, le 12 novembre 1982, au foyer de Alice et Simon ACKERMANN-GUEGUEN, 6, Rue des Peupliers, 78150 LECHESNAY / FRANCE*

* *Fabienne, le 10 décembre 1982, au foyer de Marie-Rose et Gilbert CONUS-TURIN, Cité-Rhône B, 1890 ST-MAURICE*

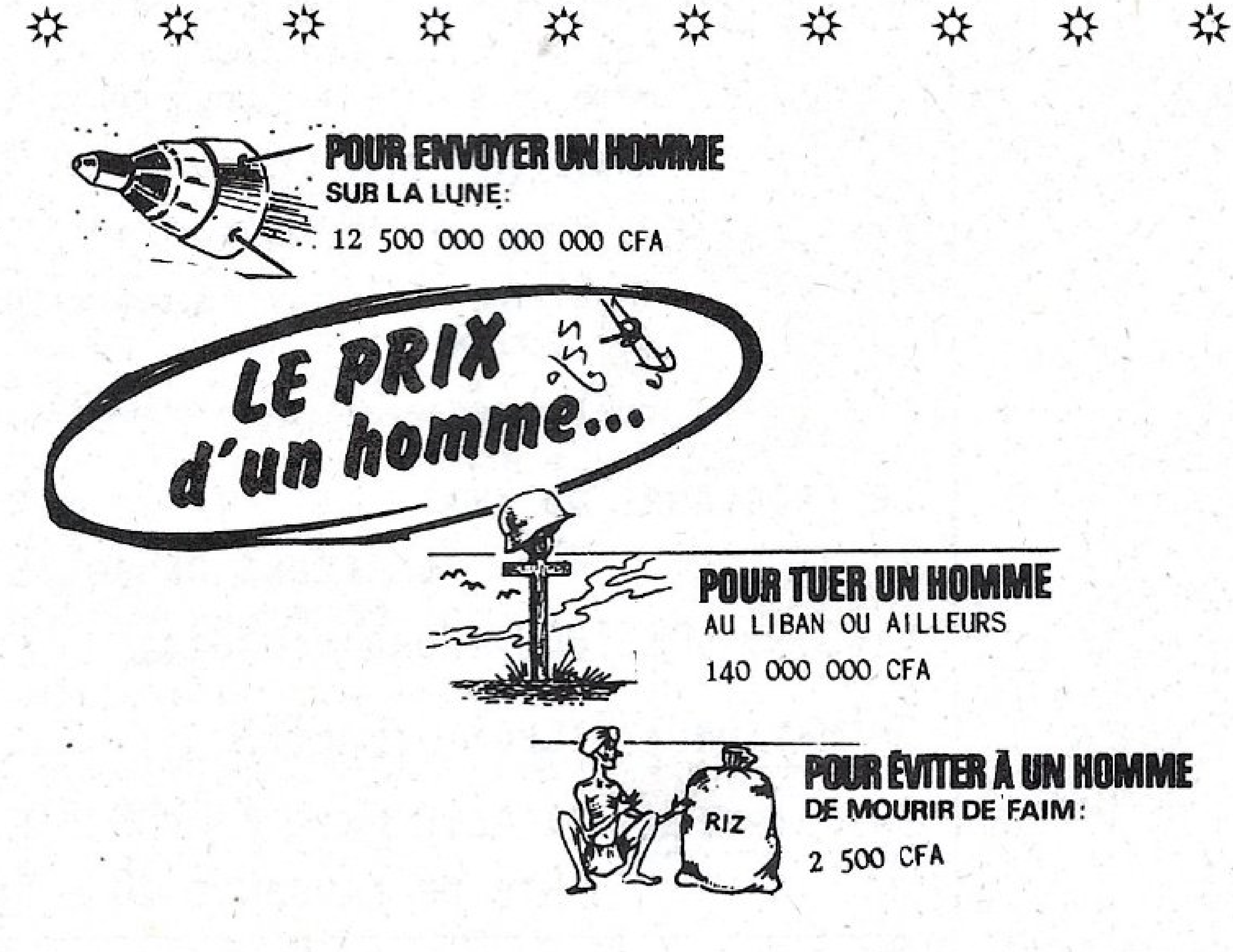
* *Nathalie, le 19 décembre 1982, au foyer de Cécile et Alain MONNAY-GRAF, Florissant 7, 1008 PRILLY*

décès :

+ Le 14 décembre 1982, Mme Liliane CEVEY-CHOLLET à SUGNENS, VD, maman de Dominique GACHOUD-CEVEY, actuellement volontaire avec son mari Bernard, à Jérémie, en HAITI.

+ Le 2 janvier 1983, Mme Elisa SOARES GOMES, à Fortaleza (BRESIL), maman de Tarcisia PAILLARD, volontaire, qui avec son mari Gabriel, habite à Crateus.

☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼ ☼



Tiré de "BALAFON" - premier journal fait par les enfants de l'ACE pour tous les enfants du TCHAD - No 1, réalisé par l'ACE du diocèse de Moundou. Octobre-novembre-décembre 1982.
Le dessin est repris d'Interrogation de janvier 1982, mais les chiffres ont été ici transformés en CFA.
Longue vie à "BALAFON" !

GVOM

NOUS VOUS AVIONS COMMUNIQUE UNE NOUVELLE DESCRIPTION DE CE QUE NOUS FAISIONS, NOUS L'AVONS MISE EN FORME !

GVOM [redacted] DES GENS QUI OSENT CROIRE AU CHANGEMENT. UN LIEU OÙ L'IMAGINER ET LE RÉALISER.

UN CARREFOUR → ~~LIEU DE RENCONTRE~~ OÙ RENCONTRER [redacted] D'AUTRES PERSONNES ET CHERCHER [redacted] AVEC ELLES COMMENT VIVRE, EN [redacted] SUISSE OU AILLEURS, DES RELATIONS PLUS JUSTES. [redacted]

CET ÉCHANGE [redacted] VA DANS LE SENS D'UN PARTAGE PLUS GRAND DE NOS IDEES ET DE NOS ENGAGEMENTS, DE CE QUE NOUS POSSÉDONS [redacted] ET CROYONS; [redacted] IL RISQUE DE MODIFIER NOTRE VIE QUOTIDIENNE.

Où sont ceux qui s'intéressent et qui participent d'une manière ou d'une autre à la démarche GVOM ?

Dans le désordre :

PULLY 1, NEUCHATEL 4, GENEVE 3, PETIT-LANCY 2, SONCEBOZ 2, ST-GALL 1, BOUDRY 1, GRANGES-PACCOT 2, BALE 2, DOMBRESSON 2, CHESEAUX 3, LAUSANNE 7, CORNAUX 1, ST-LIVRES 2, RECONVILIER 1, BELMONT 2, LA SAGNE 2, CHAUX-DE-FONDS 3, MORGES 2, MARIN 2, CHAMBRELIEN 1, PENTHEREAZ 2, LES MOULINS 2, FRIBOURG 2, BERNE 2, NIMES 2, HAITI 2, NICARAGUA 6, QUEBEC 2, CAMEROUN 3, PEROU 2, COTE D'IVOIRE 6 .

* * * * * * * * *

FORMATION A L'ANIMATION DE GROUPE I

DU 25 SOIR - 26 ET 27 FÉVRIER 1983

S'adresse : à toutes les personnes qui animent ou participent à des groupes divers.

Objectifs : réflexion sur l'animation et le fonctionnement d'un groupe par des exercices pratiques se référant autant que possible à la vie même du groupe que nous constituerons ;

travailler divers supports et diverses méthodes d'animation ;

la place de l'animateur, son rôle ;

l'origine et les conséquences des prises de position des uns et des autres ;

quelle pédagogie développons-nous ?

LE PROGRAMME DU STAGE EST ETABLI PAR LES PARTICIPANTS A PARTIR DE LEURS DEMANDES !

LIEU : LONGIROD (JURA VAUDOIS) - PRIX : FR. 80.-- (INDIC.)

ANIMATION : GILBERT ZBAEREN - NOMBRE MAXIM. : 12 PERS.

INSCRIPTION : À RETOURNER À GVOM - P.A. GILBERT ZBAEREN
RTE DE LAUSANNE 10 - 1033 CHESEAUX - DÈS QUE POSS.

Dernières nouvelles du mouvement ...

2 DEPARTS IMMINENTS :

- Giuseppe STEFANI pour le MAROC (février - juin) pour pour le le SENEGAL où sa famille le rejoindra.
- Geneviève PILLET pour le TCHAD où elle organisera une pharmacie de village.

A ce propos : PERSONNEL INFIRMIER EST CHERCHE

de même qu' UN CHEF DE CHANTIER POUR LE TCHAD (urgent)

3 POSTES D'AGRONOMES EN SOMALIE, AU NICARAGUA

A RETENIR SUR VOS AGENDAS :

- ASSEMBLEE GENERALE + FORMATION : WEEK-END DU 16-17 AVRIL 1983

Courrier des lecteurs ● Courrier des

RÉPONSE À G.-A. CHEVALLAZ: «OUI, ON PEUT AUTREMENT»

Après le «Moi non plus, je ne puis autrement» de Georges-André Chevallaz dans sa réponse du 8 octobre à l'éditorial de Freddy Klopfenstein concernant l'Initiative pour un authentique service civil.

Non, Monsieur Chevallaz, il n'est pas question de mettre en cause la défense armée, ni son utilité. L'initiative maintient clairement l'obligation de servir comme règle générale. Il ne s'agit pas non plus d'offrir une «résistance à la carte» comme vous l'interprétez de façon un peu hâtive. Enfin, personne n'a évacué l'exigence pour chacun de servir son pays.

Mais nos chemins diffèrent, c'est évident.

Il est question de trouver une solution pour les 593 objecteurs de conscience condamnés en 1981, qui sont de toutes façons perdus pour l'armée, et qui ont eu le courage d'aller jusqu'au bout de leurs convictions et d'être criminalisés pour cela. D'autres feraient les guignols et trouveraient au rabais leur ticket de sortie de l'armée!

Il s'agit d'offrir une possibilité de servir son pays d'une autre manière, à la demande de la collectivité, aux besoins de laquelle les objecteurs seraient en mesure de répondre. Une enquête du comité d'initiative publiée le mois dernier prouve qu'un service civil est possible, utile et nécessaire dans plus de 1000 places de travail proposées aux «civilistes» en Suisse. Enfin, personne n'a parlé de se défiler, de refuser de contribuer à servir son pays. Dix-huit mois de service civil – la preuve par l'acte – dans un plateau de la balance, quatre mois puis trois semaines à répétition dans l'autre. Pesez. Et vous conviendrez que cette condition évacuera d'office les tire-au-flanc, les tièdes et tous ceux qui saisiraient ce que vous pensez être une solution de facilité que vous qualifiez si vite de libre-choix.

C'est à plusieurs reprises également que vous avez vous-même admis que la nouvelle réglementation sur le service militaire sans armes ne représentait pas une solution satisfaisante. Alors...

L'initiative pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte affirme: «On peut autrement».

Claire-Lise CORBAZ-DUVANEL,
Secrétaire de l'Initiative pour la Suisse romande.

Vie Protestante
15. 10. 83

Finances fédérales et développement :

VOIR PLUS LOIN QUE LE BOUT DE SON NEZ

Depuis le mois de décembre dernier, les projets financiers du Conseil fédéral pour les trois années à venir sont donc connus. Les qualifier de préoccupants serait encore un euphèmisme si l'on considère les budgets destinés à la coopération au développement. Car le Conseil fédéral ne s'est pas contenté de maintenir sa décision de retrancher chaque année 10 % des montants initialement prévus, mais il s'est empressé d'enlever 380 millions de francs que notre gouvernement veut ainsi économiser sur le dos des plus défavorisés de la planète. Et pourtant ! En 1980-81, c'est ce même Conseil fédéral qui promettait d'engager de sérieux efforts pour rattraper le retard pris en matière d'aide au développement par rapport aux autres pays industrialisés.

La Suisse resquille

La position de la Suisse n'est pas brillante. En 1981, sur 17 pays occidentaux, notre pays n'est qu'à la 14ème place sur la liste des donneurs d'aide. C'est une position qu'il devient de plus en plus difficile de justifier : nos diplomates en savent quelque chose qui, à chaque conférence internationale ou presque, se voient reprocher la ladrerie de la Suisse. Car, pour le reste, notre pays est plutôt du genre recordman des relations avec le tiers monde : que l'on considère le bénéfice que notre pays tire de ses échanges commerciaux avec les pays en développement, le montant des investissements suisses dans le tiers monde, les capitaux qui viennent trouver refuge dans nos banques, ou encore les revenus tirés de la vente de technologie par exemple, la Confédération figure toujours dans le peloton de tête.
Un pays qui n'est pas trop regardant lorsqu'il s'agit d'affaires, mais plutôt mesquin lorsqu'il s'agit de donner, voilà la désagréable réputation que la politique menée actuellement contribue à forger à notre propos.

Des promesses à respecter

Déjà limitée par son montant, notre aide au développement est encore menacée sur le plan de son contenu : jusqu'à aujourd'hui, la priorité absolue en matière de coopération au développement a été accordée à l'aide bilatérale qui permet de mettre sur pied, avec nos partenaires du tiers monde, des projets visant à satisfaire les besoins de populations ou de régions particulièrement déshéritées. Or, ces derniers temps, plusieurs projets ont été échafaudés qui ne correspondent plus à ces critères : crédits mixtes (qui associent crédits bancaires privés et fonds publics), ou programme de soutien à la balance des paiements de pays qui éprouvent quelques difficultés à s'acquitter de leurs dettes (d'ailleurs contractées en achetant du matériel dans les pays industrialisés). Ce type de propositions n'a que peu de rapport avec les intérêts des couches d'habitants les plus défavorisés du tiers monde.
En remettant à la fois en cause la quantité et la qualité de l'aide au développement suisse, le Conseil fédéral va, sans aucun doute, susciter d'importantes réactions dans les organisations d'entraide et de solidarité qui représentent une part importante de la population helvétique. Un simple rappel : c'est près de 100 millions de francs que le public Suisse verse chaque année aux organismes privés de coopération et d'aide humanitaire. Par tête d'habitant, cette somme représente l'un des engagements privés les plus importants d'Europe. Il semblerait dès lors raisonnable que l'Etat fasse lui aussi sa part d'efforts. "*Que l'on aborde le problème sous l'angle de notre devoir moral de pays riche, sous celui des impératifs de notre politique étrangère, ou encore sous le rapport des objectifs de notre politique économique extérieure, la même conclusion s'impose : nous devons accroître notre aide publique au développement et nous y avons intérêt*". C'est ce que disait le Conseil fédéral en 1980. Nous attendons qu'il le répète !

Eric HÖSLI, Inf. tiers monde (i3m)

Lettres d'outre-mer...



Nous venons de recevoir cette lettre communautaire des volontaires FSF au PEROU pour "INTERROGATION".

L'équipe rédactionnelle se réjouit de cette forme sympathique de nous faire partager les questions et les espérances de nos amis qui découvrent et aiment ce peuple d'Amérique Latine.

Les onze volontaires travaillant actuellement au Pérou, avons ressenti le besoin de nous réunir afin de partager nos expériences et difficultés rencontrées dans nos projets respectifs. Cela s'est passé les deux derniers jours de novembre, à Cusco.

Pour certains d'entre nous, cette réunion a été l'objet de joyeuses retrouvailles, et pour d'autres, le plaisir de faire de nouvelles connaissances.

Les projets sont répartis dans trois zones différentes du pays :

Christine, Jean-Luc et Céline PITTET sont depuis trois ans à la Florida, région forestière au centre du pays, à 700 m. d'altitude environ. Viennent de les rejoindre Claire, Jean-Pierre et Jean SOULARD. Jean-Luc et Jean-Pierre travaillent dans le cadre de la coopérative agricole de la Florida. Comme cette zone est essentiellement productrice de café, ils mettent particulièrement l'accent sur la diversification des cultures, notamment celle des légumes par la création de jardins potagers scolaires. Jean-Pierre se chargera d'étudier et



Photo : Thomas MULLER

de développer diverses techniques de mécanisation simple et d'élevage de petits animaux (poules, cochons d'Inde, etc.). Christine, elle, s'occupe de la promotion féminine : cours de nutrition, de cuisine, de couture, prévention sanitaire et formation d'animatrices indigènes. Quant à Claire, en tant que médecin, elle donnera une importance majeure à la médecine préventive et à la formation de promoteurs de santé.

Lettres d'outre-mer...

Jeanne-Marie GREPPIN travaille depuis deux ans et demi comme infirmière dans le dispensaire de TAMBOBAMBA, à une journée de jeep au Sud-Ouest de CUSCO (altitude : 2800 m.). Ce dispensaire avait été mis sur pied par des Pères Augustins, et ceci à côté d'un poste sanitaire péruvien, sans personnel, c'est-à-dire, avec de gros problèmes de fonctionnement. La situation de travail de Jeanne-Marie n'est pas des plus simples, en raison de la concurrence existant entre ces deux établissements. De plus, se pose pour elle, le sérieux problème d'une relève indigène, dû à l'isolement et l'éloignement du lieu. Son travail n'étant pas inclus dans un projet plus global, Jeanne-Marie se trouve un peu isolée.

Venons-en, à présent, à la Prélature (diocèse) d'Ayaviri où nous sommes six à travailler. Cela peut sembler beaucoup, mais il faut savoir, cependant, que cette zone représente la même superficie que la Belgique (altitude allant de 700 à 4300 m.) !

Brigitte CHEVALLAY est à Ayaviri-même depuis un an et demi. Son travail s'inscrit dans ce que l'on appelle pastorale des jeunes. Sachant que les moins de 20 ans représentent, ici au Pérou, plus de 54 % de la population, ils forment, pour le futur, une force de changement social et politique non négligeable au sein du pays. Dans cette optique-là, un travail important d'animation de bibliothèque, de conscientisation, de formation de "leaders" militants et chrétiens est réalisé dans toute la prélature. Brigitte se charge également de la coordination de ce travail-là avec les autres équipes régionales.

A Coaza se trouvent depuis une année Denis et Madeleine CATTIN. Une partie de leur travail est dédiée aux jeunes. En plus, ils partagent certaines responsabilités avec le prêtre du lieu au niveau paroissial : cours de formation d'animateurs chrétiens, travail dans les communautés. Un projet important est en route. Il s'agit d'un centre d'animation et de formation qui devrait toucher tous les secteurs de la population (jeunes, femmes, "campesinos", animateurs chrétiens...)

Marie-Pascal et Luc Marchello sont arrivés à Macusani en mai 1982 où travaillent déjà un prêtre Français et une animatrice Péruvienne. Là encore, leur préoccupation principale se situe dans le cadre de la jeunesse (bibliothèque, conscientisation, formation...). De plus, ils ont en ce moment la responsabilité de la construction d'un centre de rencontre et de formation qui servira pour toute la prélature.

Michel Laborde, fraîchement arrivé, s'est intégré dans une équipe déjà constituée et axée sur un travail d'éducation rurale avec les paysans et les communautés paysannes. Cette équipe est formée de techniciens agricoles, d'un vétérinaire, de sociologues et d'un personnel administratif. Michel est chargé de la coordination du travail entre tous et participe, bien entendu, à toutes les activités pratiques (visites de communautés, cours de formation, etc.)

L'ensemble de toutes ces activités réalisées dans la prélature d'Ayaviri, s'inscrit dans une ligne pastorale commune à tout le Sud-Andin, qui peut se définir ainsi par quelques objectifs de base : option préférentielle pour les plus pauvres ; construction du Royaume de Dieu, ici et maintenant, Règne de justice, de paix, d'amour et de solidarité pour un peuple nouveau et libre.

Notre engagement auprès de ce peuple qui souffre ne plaît pas à tout le monde. En effet, et de plus en plus, l'Eglise et tous ceux qui sont à son service, sont la cible d'innombrables critiques, menaces de la part des autorités politiques, et d'emprisonnements injustes durant lesquels les "campesinos" et les animateurs chrétiens Péruviens ont été battus et torturés par la police d'investigation et la garde civile afin qu'ils parlent.

Ce climat de tension et d'incertitude n'est pas facile à vivre. Cependant, la grande solidarité exprimée à l'intérieur-même de la prélature et au niveau de tout le Sud-Andin, nous permet de garder la force et l'espérance nécessaires pour mener à bien notre lutte.

Lettres d'outre-mer...

La première journée de notre réunion a été consacrée à la présentation réciproque de nos différents projets. De cela nous avons souligné une série de constatations et de problèmes dont nous vous faisons part ci-dessous :

- La différence de mentalité entre les Indiens de la Sierra et la population de la Selva (forêt). Les premiers, plus méfiants face au changement, peuple qui depuis la colonisation n'a jamais plus été maître de sa destinée. Les seconds, peuples de pionniers, plus ouverts, plus "aventuriers", décidés à chercher des solutions nouvelles pour se sortir de leur misère. Ces différences fondamentales impliquent une méthodologie de travail, une approche et des relations bien distinctes avec la population.
- Nous constatons également qu'il est important que le volontaire et son projet trouvent place au sein d'une équipe pluridisciplinaire, afin que son travail ne soit pas isolé, mais plutôt intégré dans un ensemble plus vaste avec des objectifs communs (pluridisciplinaire = équipe d'agronomes, de prêtres, de travailleurs sociaux, de médecins...).
- Conformément aux objectifs de FSF, nous avons tous le souci de mettre en route une relève indigène. Dans les faits, ceci n'est pas évident. Nous nous confrontons aux problèmes de migration (vers la côte et vers la selva), à la difficulté d'un engagement à long terme de la part des Péruviens, aux lacunes de la formation de base donnée par l'éducation nationale, sans oublier tout l'aspect économique.
- Dans le même genre d'idée, il nous paraît important lorsque deux volontaires se succèdent dans un même projet, qu'ils puissent passer ensemble quelques mois, afin que le changement se fasse dans la continuité (!!!).

Tous nos projets sont financés, en grande partie, par des organismes étrangers. Il nous semble indispensable que l'action de ces organismes ne se limite pas uniquement à l'envoi d'argent, mais aussi qu'ils s'intéressent à l'aspect social, politique et humanitaire des projets et qu'ils se fassent le devoir de sensibiliser et d'informer là-bas en Europe.

De plus, nous aimerions que ce soutien se prolonge dans le temps, au-delà de la seule présence des étrangers sur le terrain, afin que les éventuels indigènes qui prennent la relève puissent également en bénéficier.

Pour terminer, nous voulons souligner que la préparation que nous avons reçue de FSF avant de partir, nous est très précieuse. Nous ne saurions qu'encourager les futurs partants à profiter au maximum de cette possibilité de formation. Cependant, malgré tout cela, les premiers temps d'adaptation ne sont pas faciles.

Une recommandation : patience et persévérance, et tâchons de laisser de côté nos principes d'Europe, afin d'être libres et disponibles pour comprendre le peuple qui nous accueille.

Christine, J.-Luc, Céline, Claire, J.Pierre, Jean, Jeanne-Marie, Marie, Luc, Madeleine, Denis, Michel et Brigitte.



Solidarność

La France voit "un signe encourageant" dans la libération "d'un nombre important d'internés", mesure qu'elle accueille avec satisfaction, a déclaré vendredi 24 décembre le porte-parole du ministère des relations extérieures, qui a ajouté : *"Mais il reste à libérer plusieurs milliers de personnes qui sont arrêtées. Nous souhaiterions que Noël fût également pour elles le début d'un espoir"*.

Une carte de voeux de Solidarité, imprimée clandestinement, circule sous le manteau à Varsovie. On y voit la comète des rois mages traversant le ciel au-dessus d'un arbre de Noël entouré d'une clôture de barbelés. Parmi les sapins de la forêt, on distingue l'emblême de la Pologne combattante (une double ancre marine surmontée d'un "P" majuscule.)

Un texte accompagne "ces voeux les plus sincères". On y lit : *"Nous te remercions pour ton militantisme pendant l'état de guerre, et, si tu n'as pas milité jusqu'à maintenant, nous te remercions d'avoir eu le courage de lire et de faire suivre les journaux et les livres indépendants, et, si tu n'as rien lu jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ton soutien matériel à ceux qui en ont besoin et à nos organisations, et, si tu n'as pas apporté ton aide jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ton soutien par la parole et par la critique, et, si tu n'as rien dit jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ce que tu as pensé. Viens en aide à tes espoirs"*.

La messe de minuit - la deuxième sous l'état de guerre en Pologne (qui ne sera "suspendu" qu'à la fin de l'année) - a été l'occasion pour de nombreux Varsoviens de manifester.

J.A. 1700 FRIBOURG 2

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Atelier offset J.-D. Perrin – Av. Morges 161 – 1004 Lausanne